

SOLS VIVANTS

Mieux caractériser ses sols grâce aux plantes bioindicatrices

Public

Paysan·nes de toute la région
Centre-Val de Loire.

Pré-requis

Aucun.

Dates

Lundi 25 octobre 2021.

Durée totale

07h00 - 1 journée.

Lieu

Ferme de la berge
Grandvaux
03360 Ainay le Château

Coût

210 euros. Formation prise en
charge par VIVEA pour les
contributeurs à jour de leur
cotisation.

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement biologique des plantes bio indicatrices
- Comprendre leur lien avec l'état, la structure, la composition et la vie du sol
- Comprendre les bases de la science botanique
- Savoir déterminer les biotopes secondaires
- Savoir reconnaître les familles et espèces bio indicatrices
- Comprendre l'influence des pratiques agricoles sur la flore spontanée

Contenu

Tour de table des problématiques rencontrées au sein du groupe

Présentation en salle :

- initiation à la science botanique
- qu'est ce qu'une plante bioindicatrice ?
- d'où vient la plante pour savoir ce qu'elle indique sur son sol ?

Visite de parcelles :

- mises en pratique des connaissances acquises
- observation des biotopes secondaires
- reconnaissances des familles et espèces bio indicatrice

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et présentation en salle
Echanges dynamiques entre les stagiaires
Exercice sur le terrain.

Intervenants

Jean-Pierre Scherer, formateur intervenant en agronomie, botanique et écologie.

Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire avant le vendredi 22 octobre auprès de Claire Guillemet, responsable de stage-formatrice à l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Cher (ADDEAR 18) :

ap.addear18@gmail.com - 02 36 40 91 57.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Modalités pratiques Horaires : de 9h30 à 17h30.

Modalités d'évaluation

Evaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Avec le soutien de :



SE FORMER AVEC L'ARDEAR

Cette formation est animée par **l'Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Cher (ADDEAR 18)** et proposée par l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural du Centre-Val de Loire agréée organisme de formation.

Suivez l'offre de formation de l'ARDEAR CVL via la rubrique **Formations** du site Internet d'InPACT Centre : **www.inpact-centre.fr**.

Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural

du Centre-Val de Loire : 02 54 43 32 94 - contact@ardearcentre.org

87A route de Château-Renault - 41000 Blois

 *Ardear Centre-Val de Loire - Réseau de l'Agriculture Paysanne*

 *Addear du Cher*

 *ARDEAR Centre-Val de Loire - www.inpact-centre.fr*

